



VOUS

p.4

COURRIER

p.5

ÉVÉNEMENT

A l'école des valeurs p.6

ACTUALITÉ

Arménie-Turquie : Protocoles, l'impasse p.7

Brèves p.7

Brèves p.8

Education : Le bac option arménien, un OVNI ? p.8

Protocoles : Grand débat à Lyon p.8

Turquie : Liberté d'expression made in Turkey p.9

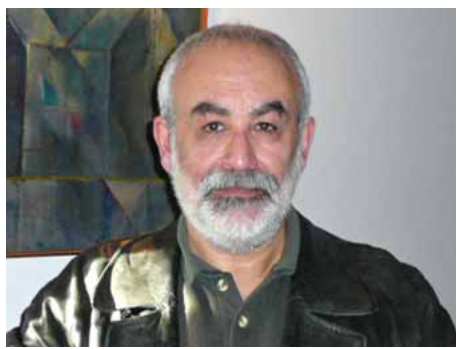
Arts : Le Centre Cafesjian, le nouveau bijou d'Érevan p.9

Brèves p.10

UE-Turquie : Une négociation à l'agonie p.10

L'INTERVIEW

Hratch Bédrossian : "Se préparer au débat" p.12



DIASPORA

Une certaine idée de la Syrie... p.14

Nora Arissian, un pont entre les cultures arabe et arménienne

God save the Armenians p.16

Le père Zadig, vicaire général du Délégué du Catholicos pour le Benelux p.17

Géorgie/Djavakhk : "Agir aujourd'hui pour éviter la crise demain" p.18

ARMÉNIE

Orange a un mobile pour tuer la concurrence p.20



PAGES ARMÉNIENNES

Ս. Գեորգե Եկ. Գմբեթը Փուլգել է էջ 21

Հայաստանի Հոգեւոր Ճգնաժամը էջ 22

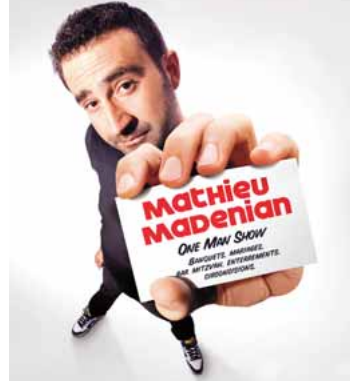
Իրողական Անկախութիւն էջ 23

Սասունցի Դաւիթի Ֆիլմը էջ 23

Մանկա-պատանեկան էջ 24

CULTURE

Humour : M. Madénian-Droit de scène p.25



... La pause lecture ... p.26

PORTRAIT

Ara Aprikian-Rebond cathodique p.28

SPORT

Le repentir d'Agassi p.31

Sport-Sprint p.31

LES PETITES ANNONCES

p.32

AGENDA

p.33

...ALLO

...Martin Luther King ? p.34

ROC-ECLERC
CLAMART

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
France / International
24h/24 et 7j/7
01 40 94 13 14
153, rue de la Porte de Trivaux
(à côté de l'entrée Hôpital Béclère)

MARBRERIE FUNÉRAIRE
Bruno Sbrizzi
CAVEAUX - MONUMENTS - FLEURS
Gravure à la main en arménien
175 bis, rue Etienne Dolet - 94140 Alfortville
Tél./Fax : 01 43 75 75 96
Portable : 06 13 51 66 80
e-mail : bruno.sbrizzi@orange.fr

L'exemple

Qui eût dit qu'un collège de Pont-à-Mousson, en Lorraine, ferait un jour la une de France-Arménie ? Personne, sauf à être un génie de la boule de cristal. Il aura fallu que la haine anti-arménienne prenne les traits d'un bambin de treize ans d'origine turque, pour braquer les projecteurs sur le collège Jacques Marquette. Le Génocide arménien ? «Mérité» ! C'est tout ce que M. D., élève de troisième, a trouvé à éructer dans son devoir d'histoire-géo sur 1915. Les mots manquent face à de telles outrances, lorsqu'elles émanent d'un gamin présumé «innocent». L'arsenal juridique aussi.

Les dirigeants du collège, eux, ont su ajuster au mieux leur réaction, dans un réflexe salutaire qui limite au maximum les risques d'ouverture de la boîte de Pandore. Ni l'exclusion couperet d'un fautif qu'Ankara canoniserait martyr et qui ferait gicler illico de leurs starting-blocks les professionnels de la surenchère politique, ni le laxisme autodestructeur qui équivaldrait à envoyer un grand appel d'air aux négationnistes de tout poil. Ils ont choisi l'«accompagnement pédagogique», assortissant la mise à l'écart de deux jours de l'élève d'un travail obligatoire fondé sur une documentation fournie autour du Génocide arménien.

Certes, il serait bien prématuré – pour ne pas dire naïf – d'affirmer à ce stade que la machinerie négationniste turque exercera forcément un effet repoussoir chez le futur adulte, grâce au travail imposé à l'adolescent par l'école de la République française. Mais il faut citer le collège Jacques Marquette en exemple, car les responsables de l'établissement ont pleinement assumé leur rôle d'éducateur. Une attitude d'autant plus louable qu'elle prend racine dans une région peu réputée pour abriter une communauté arménienne conséquente.

Cette affaire, qui crée incontestablement un précédent, est donc exemplaire à plus d'un titre. Jamais peut-être, en dehors du champ politique, la reconnaissance du Génocide arménien par la France n'avait eu d'incidences aussi concrètes dans une institution de la République. On le doit à la rectitude morale et au sens civique des dirigeants et des enseignants du collège de Pont-à-Mousson, qui ont fait courageusement barrage à la haine. Un résultat obtenu grâce à des hommes et des femmes de conviction, qui ont tout mis en œuvre pour défendre leurs valeurs et leurs principes sans menacer pour autant la paix civile.

Néanmoins, cet hommage mérité ne doit pas nous faire perdre le sens des réalités. Au vu des témoignages qui nous parviennent, ce genre d'incident grave a toutes les chances de se reproduire, dans d'autres écoles en France, avec un dénouement pas toujours aussi «glorieux» (cf. Courrier du n° 349, p. 5, «Une réconciliation impossible»). Ce télescope entre l'exemple et le contre-exemple souligne plus que jamais la nécessité de doter la législation française des moyens de sanctionner le négationnisme anti-arménien. Une gangrène que le Sénat serait bien inspiré d'extirper, sans s'appuyer sur la signature des protocoles arméno-turcs pour retarder l'adoption d'une loi qui traîne depuis plus de trois ans dans ses couloirs. Faute de quoi, l'école pourrait devenir, tôt ou tard, le théâtre d'un champ de bataille où les négationnistes adeptes de la stratégie du pourrissement s'en donneraient littéralement à cœur joie !

Livrer à eux-mêmes les ardents défenseurs de la vérité et de la paix civile, dont les dirigeants du collège de Pont-à-Mousson sont les dignes serviteurs : c'est cela qu'on veut, pour l'école de la République, au moment où l'on tente de se ressourcer, à travers le débat sur l'identité nationale, aux valeurs qui font la France ?

Varoujan Mardikian